

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 28 MARS 2017

Le 28 mars 2017 à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mme Anne-Marie COUSIN, Maire.

Présents : Mme COUSIN, M. GRANDIN, M. ROSE, Mme LESOUEF, M. CAILLIEZ, M. VARIN, M. PIEDAGNEL, M. GALLIER, M. CHASLES, Mme COUTARD, Mme COFFIN, M. COZIC, M. LE CAMPION.

Mme ASSELIN, M. BIDEL, M. BOULLOT, M. DELAFOSSE, M. DESCHAMPS, Mme DUVAL, M. FURCY, M. GARNIER, M. GROS, Mme HARDEL, M. HEBERT, M. HOREL, Mme LAMAZIERE, Mme LEBOSQUAIN, Mme LECONTE, Mme LEFORT, M. LEMARCHANT, Mme LOUIS, Mme MAUMINOT, M. MEERT, Mme RENOUF, Mme RICHE, Mme SEVAUX.

Absents excusés :

Mme ESSLING qui avait donné procuration à M. CHASLES,
Mme FLEURY qui avait donné procuration à Mme COUTARD,
Mme PAGNON qui avait donné procuration à M. GARNIER,
Mme ANTOINE qui avait donné procuration à M. GALLIER,
Mme BOULLOT qui avait donné procuration à M. GRANDIN,
Mme LACOUR qui avait donné procuration à Mme DUVAL,
Mme LE BIHAN qui avait donné à procuration à M. BOULLOT,
Mme B. MARIE qui avait donné procuration à Mme ASSELIN,
M. MORAZIN qui avait donné procuration à M. VARIN,
M. OSMOND qui avait donné procuration à M. PIEDAGNEL,
Mme PESQUEREL qui avait donné procuration à M. ROSE,
Mme PREVOT qui avait donné procuration à Mme COUSIN.

Absents :

Mme LEREDDE, M. DUVAL, M. FAUVEL, M. JULIEN, M. LEBAUDY, M. LEBEDEL, M. LOISEL, Mme M. MARIE, M. MORIN.

Secrétaire de Séance : M. COZIC.

I – ADOPTION COMPTES RENDUS

Séances du 28 février 2017 et du 14 mars 2017.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes-rendus des séances du 28 février 2017 et du 14 mars 2017.

II – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2016 DE LA COMMUNE ET DES LEGS

M. Cailliez, Maire-adjoint chargé des finances informe le Conseil Municipal que les comptes de gestion de M. le Receveur Municipal sont concordants avec les comptes administratifs établis par l'ordonnateur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver, les comptes de gestion 2016 pour les budgets suivants :

- Budget général, legs Danican, legs Dugage, legs Le Duc
- Lotissement Les Bleuets, lotissement La Passelaie, panneaux photovoltaïques

III – ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 DE LA COMMUNE ET DES LEGS

Conformément à la réglementation, Mme le Maire quitte la salle, et M. Cailliez, Maire-adjoint chargé des finances présente à l'assemblée les résultats des exécutions réalisées en 2016.

1) Budget général :

	RESULTAT CA	VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTAION DE RESULTAT
INVEST	139 816,27 €		-255 313,55 €	Dépenses 664 780,00 € Recettes 33 041,00 €	-631 739,00 €	-747 236,28 €
FONCT	1 784 706,67 €	169 404,78 €	748 485,82 €			2 363 787,71 €
Décide d'affecter le résultat comme suit :						
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2016						2 363 787,71
Affectation obligatoire :						
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)						747 236,28 €
Solde disponible affecté comme suit :						
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)						
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)						1616 551,43 €
Total affecté au c/ 1068 :						747 236,28 €

2) Budget legs Danican :

	RESULTAT CA	VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTAION DE RESULTAT
INVEST	-2 501,09 €		-19 408,81 €	Dépenses Recettes		-21 909,90 €
FONCT	21 316,12 €	2 501,09 €	47 049,83 €			65 864,86 €
Décide d'affecter le résultat comme suit :						
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2016						65 864,86 €
Affectation obligatoire :						
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)						21 909,90 €
Solde disponible affecté comme suit :						
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)						
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)						43 954,96 €
Total affecté au c/ 1068 :						21 909,90 €

3) Budget legs Dugage :

	RESULTAT	VIREMENT A	RESULTAT DE	RESTES A	SOLDE DES	CHIFFRES A PRENDRE
	CA	LA SECTION	L'EXERCICE	REALISER	RESTES A	EN COMPTE
	2015	DE	2016	2016	REALISER	POUR L'AFFECTAION
		FONCTIONNEMENT				DE RESULTAT
INVEST	56 941,00 €			Dépenses		56 941,00 €
				Recettes		
FONCT	89 360,70 €	0,00 €	13 171,37 €			102 532,07 €
Décide d'affecter le résultat comme suit :						
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU			31/12/ 2016			102 532,07 €
Affectation obligatoire :						
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)						
Solde disponible affecté comme suit :						
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)						
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)						
						102 532,07 €

4) Budget legs Le Duc :

	RESULTAT	VIREMENT A	RESULTAT DE	RESTES A	SOLDE DES	CHIFFRES A PRENDRE
	CA	LA SECTION	L'EXERCICE	REALISER	RESTES A	EN COMPTE
	2015	DE	2016	2016	REALISER	POUR L'AFFECTAION
		FONCTIONNEMENT				DE RESULTAT
INVEST	78 361,51 €		5 000,00 €	Dépenses		83 361,51 €
				Recettes		
FONCT	44 239,82 €	0,00 €	16 507,32 €			60 747,14 €
Décide d'affecter le résultat comme suit :						
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU			31/12/ 2016			60 747,14 €
Affectation obligatoire :						
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)						
Solde disponible affecté comme suit :						
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)						
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)						
						60 747,14 €

5) Budget lotissement Les Bleuets :

	RESULTAT	VIREMENT A	RESULTAT DE	RESTES A	SOLDE DES	CHIFFRES A PRENDRE
	CA	LA SECTION	L'EXERCICE	REALISER	RESTES A	EN COMPTE
	2015	DE	2016	2016	REALISER	POUR L'AFFECTAION
		FONCTIONNEMENT				DE RESULTAT
INVEST				Dépenses		
				Recettes		
FONCT	34 835,06 €	0,00 €	-17 316,00 €			17 519,06 €
Décide d'affecter le résultat comme suit :						
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU			31/12/ 2016			17 519,06 €
Affectation obligatoire :						
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)						
Solde disponible affecté comme suit :						
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)						
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)						
						17 519,06 €

6) Budget lotissement La Passelaie :

	RESULTAT	VIREMENT A	RESULTAT DE	RESTES A	SOLDE DES	CHIFFRES A PRENDRE
	CA	LA SECTION	L'EXERCICE	REALISER	RESTES A	EN COMPTE
	2015	DE	2016	2016	REALISER	POUR L'AFFECTAION
		FONCTIONNEMENT				DE RESULTAT
INVEST			44 000,00 €	Dépenses	0,00 €	44 000,00 €
				Recettes		
FONCT	0,00 €	0,00 €	0,00 €			0,00 €

7) Panneaux photovoltaïques :

	RESULTAT	VIREMENT A	RESULTAT DE	RESTES A	SOLDE DES	CHIFFRES A PRENDRE
	CA	LA SECTION	L'EXERCICE	REALISER	RESTES A	EN COMPTE
	2015	DE	2016	2016	REALISER	POUR L'AFFECTAION
		FONCTIONNEMENT				DE RESULTAT
INVEST	7 282,83 €		-10 949,12 €	Dépenses		-3 666,29 €
				0,00 €		
FONCT				Recettes		
	2 659,92 €	0,00 €	11 547,98 €	0,00 €		14 207,90 €
Décide d'affecter le résultat comme suit :						
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU			31/12/ 2016			14 207,90 €
Affectation obligatoire :						
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)						3 666,29 €
Solde disponible affecté comme suit :						
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)						0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)						10 541,61 €
Total affecté au c/ 1068 :						3 666,29 €

Les comptes administratifs et les affectations proposés sont adoptés à l'unanimité.

V – PROPOSITIONS BUDGETS PRIMITIFS 2017 DE LA COMMUNE ET DES LEGS

Avant de présenter la proposition de budget primitif 2017, M. Cailliez souhaite apporter des éléments permettant la comparaison du budget de la commune au sein de sa strate de population. Avant la création de la commune nouvelle, cette strate (< 2500 habitants) n'était pas homogène. Désormais, les moyennes présentées apporteront des indicateurs plus fiables (strate 3500 à 5000 habitants).

L'étude comparative fait ressortir les données suivantes :

	Torigny-les-Villes	Moyenne de la strate
<u>La fiscalité</u>		
Taux taxe habitation	7.51 %	14.06 %
Taux taxe foncier bâti	15.13 %	19.21 %
Taux taxe foncier non bâti	29.46 %	51.95 %
<u>La section de fonctionnement</u>		
Produits de fonctionnement en 2016	3 370 M€	4 425 M€
Par habitant	782 €	1 041 €
Charges de fonctionnement en 2016	2 800 M€	3 859 M€
Par habitant	650 €	908 €
Résultat de fonctionnement en 2016	570 K€	565 K€
Par habitant	132 €	133 €
Excédent cumulé de fonctionnement	1 615 M€	0.825 M€
Par habitant	375 €	201 €
<u>La dette</u>		
Charges financières	101 K€	157 K€
Remboursement du capital	223 K€	352 K€
Encours au 31.12.2016	2 300 M€	3 350 M€
Dette par habitant	535 €	788 €
<u>Les charges de personnel</u>	1 192 M€	1 870 M€
% sur les produits de fonctionnement	35.3 %	42.2 %
% sur les dépenses de fonctionnement	42.5 %	48.4 %

<u>La répartition des recettes de fonctionnement</u>	3 370 M€
Fiscalité locale	24 %
Dotations Etat	29 %
Saint-Lô Agglo	23 %
Produits des services et du domaine	24 %

1) Le budget général

M. Cailliez présente la maquette budgétaire équilibrée comme suit :

Section de fonctionnement	4 547 541,43 €
Section d'investissement	3 400 640,28€

Ce budget se base sur les hypothèses suivantes :

- non augmentation des taux de la fiscalité actuelle (bases non connues à ce jour),
- répartition du FPIC 60 % Agglo et 40 % communes.

En ce qui concerne, la taxe communale sur la consommation électrique, la commune est dans l'attente des évolutions des adhésions aux syndicats d'électrification.

Les droits de mutations sont estimés à 70 000 €, expression d'un territoire dynamique.

Les investissements sont ensuite déclinés devant l'assemblée. Ils sont constitués notamment des opérations suivantes (montant total par site, les opérations les plus élevées) :

SITE TORIGNI-sur-VIRE	865 657
Restauration pignon ouest Château	136 230
Réfection de plusieurs voiries	92 781
Replantations arbres, site des étangs (4ème phase - 2ème tranche)	80 000
Création gîte de groupe église Notre Dame	80 000
Menuiseries PVC double-vitrage + volets Maison des Associations	75 000
Eclairage mur Grimaldi	57 900
Création zone de stationnement "les Terriers"	50 000
Provision réfection de la toiture du Château	50 000
Provision rénovation de la place de l'Orangerie	40 000
Restauration à neuf du Pigeonnier	38 850

M. Delafosse fait remarquer l'importante somme nécessaire à la restauration du pigeonnier. Il se pose la question du devenir de ce bâtiment, et de son utilité sachant les besoins budgétaires en travaux de voiries. M. Varin explique qu'il s'agit d'un patrimoine communal dont la restauration peut se faire en pierre ou en bois. C'est l'A.B.F qui choisira.

M. Lemarchant suggère d'intégrer des bornes de recharges électriques lors de l'aménagement de la place de l'Orangerie. M. Grandin ajoute qu'il faudra le prévoir sur les réseaux.

SITE GUILBERVILLE	402 125
Acquisition foncière Glinel	195 000
Aménagement rue des Aulnays (trottoirs-revêtements)	107 918
Création trottoir rue A. Marguerite (enrobé)	44 809
Création trottoirs RD 96 route de Saussey	21 767

SITE GIEVILLE	188 450
Provision bardage salle des fêtes	70 000
Réfection revêtement place salle des fêtes	57 930
Travaux pour l'école	21 557

SITE BRECTOUILLE	35 335
Remplacement parquet actuel, salle des fêtes	18 202
Réfection revêtement (enrobé) chemin "Les Monts"	15 633

Mme Cousin souligne le haut niveau du budget d'Investissement. Elle rappelle que c'est la maîtrise des dépenses de fonctionnement qui permet de dégager des marges de manœuvre pour investir.

Le budget primitif 2017 de la commune est adopté à l'unanimité.

2) Le budget du legs Danican

M. Cailliez rappelle l'abondement versé par le budget général pour le fonctionnement de la cantine. Une nouvelle organisation sera opérationnelle début septembre et correspondra à une même prestation pour les repas des élèves sur l'ensemble du territoire. Le Conseil avait validé ce projet.

Le budget du legs Danican est adopté à l'unanimité.

3) Le budget du legs Dugage et du legs Le Duc

L'adoption des deux budgets est faite à l'unanimité.

4) Le budget lotissement Les Bleuets

L'excédent de ce budget (17 000 €) est versé au budget général.

5) Le budget lotissement La Passelaie

Les travaux commenceront en octobre 2017, il est prévu de financer dans un premier temps cette opération par une avance du budget général qui sera remboursée au fil des ventes.

6) Le budget des panneaux photovoltaïques

La section d'investissement de ce budget a dégagé un excédent de 11 548 €. Cependant, pour équilibrer la section de fonctionnement, le budget général est sollicité pour verser 2 662 €.

Le Conseil adopte le budget primitif 2017.

VI – LE POINT DES PROJETS DE NOTRE TERRITOIRE PORTES EN 2017 PAR SAINT-LO AGGLO

M. Cailliez informe l'assemblée que le budget de Saint-Lô Agglo sera proposé au vote le lundi 3 avril 2017 (38 budgets pour 55 M€). Suite à la fusion avec Canisy, il sera proposé d'abandonner le lissage du foncier bâti, ce qui induira une augmentation d'environ 15 € de la taxe pour les contribuables de Torigny.

Les 500 000 € d'investissements qui concernent la commune de Torigny-les-Villes se décomposent comme suit :

- Gymnase Richard Vivien : 260 000 €
- Club House Tennis et sanitaires : 100 000 €
- Extension boulodrome et sanitaires : 50 000 €
- Fonds de concours Maison des Associations : 50 000 € (maximum)
- Station d'épuration et réseaux : 50 000 €
- REPAM : 25 000 € (Relais Assistantes Maternelles)

VII – QUESTIONS DIVERSES

Tarifs de la médiathèque.

Mme le Maire propose de modifier les tarifs d'abonnement adultes et enfant afin de réduire les écarts tarifaires comparativement aux autres équipements culturels voisins.

En outre, elle signale que la consultation internet pour les non-abonnés concerne des personnes ne possédant pas d'ordinateur. La proposition est d'instaurer la gratuité pour 1h de consultation : la mesure est d'ordre social.

M. Grandin adhère à la proposition de la consultation gratuite pour l'internet, véritable service public à apporter. Il ajoute que ces modifications de tarifs constituent une des pistes d'augmentation de la fréquentation de l'outil culturel, et qu'un travail est enclenché également sur une éventuelle évolution des horaires d'ouverture au public.

Le Conseil décide d'appliquer les nouveaux tarifs dès le 1^{er} mai 2017.

	Tarifs jusqu'au 30 avril 2017	Tarifs à compter du 1 ^{er} mai 2017
<u>Abonnement habitants Torigny-les-Villes</u>		
Adulte	12 €	10 €
Jeune (-18 ans)	4 €	3 €
Enfant	4 €	3 €
<u>Abonnement habitants Hors Torigny-les-Villes</u>		
Adulte	15 €	12 €
Jeune (-18 ans)	3 €	3 €
Enfant	3 €	3 €
Remplacement carte perdue	3 €	3 €
Impression de documents	0.20 € la feuille	0.20 € la feuille
Consultation internet pour les non abonnés	2 € de l'heure	Gratuité

La séance est levée à 22 h.